



ÉTAT DE SITUATION EN LIEN AVEC LES FEUX DE FORÊT

Chapais, le 9 juin 2023 – À la suite du point de presse effectué par la mairesse il y a quelques minutes, la Ville de Chapais tient à partager à nouveau l'essentiel de l'information qui a été divulguée.

D'abord, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) et la Ville de Chapais sont heureux d'annoncer que l'accès est maintenant autorisé aux sites de villégiatures suivants : Lac Cavan, Lac Opémisca, Lac Presqu'île, Lac Buckell, Lac David, Lac Dulieux et Baie Demers. Les citoyens peuvent donc regagner leur domicile, mais une preuve de résidence, avec adresse valide, devra obligatoirement être fournie aux points de contrôle.

Cependant, il est important de préciser que malgré un retour autorisé à la maison, que ce soit dans les sites de villégiature ou dans la municipalité, il n'en demeure pas moins que les services de santé sont limités. Par conséquent, nous recommandons aux citoyens qui ont volontairement quitté la ville en raison de problèmes de santé importants (problèmes cardiaques ou pulmonaires, grossesse, insuffisance rénale (dialyse) ou tout autre problème de santé qui pourrait nécessiter une intervention majeure et un besoin de ressources en milieu hospitalier) de ne pas regagner leur domicile et de demeurer à un endroit où ils pourront recevoir tous les soins nécessaires, en cas de besoin.

En ce qui a trait aux accès en forêt, l'interdiction de circuler est toujours en vigueur pour tout le Nord-du-Québec. À cet effet, vous êtes invités à faire la lecture du [communiqué](#) que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a diffusé sur le sujet un peu plus tôt aujourd'hui.

Pour ce qui est de la présence de la Sûreté du Québec, tant que la situation ne sera pas revenue à la normale, des patrouilles de surveillance seront effectuées à Chapais et dans les sites de villégiature.

Enfin, la Ville de Chapais tient à rappeler qu'elle ne peut pas confirmer que l'évacuation sera évitée et que c'est derrière nous. Par conséquent, elle demande à tous les citoyens de se tenir prêts à toute éventualité et de continuer d'être à l'affût des communications qu'elle diffuse sur la situation.

Source :

Isabelle Lessard, mairesse de Chapais
418 745-2511, poste 30227